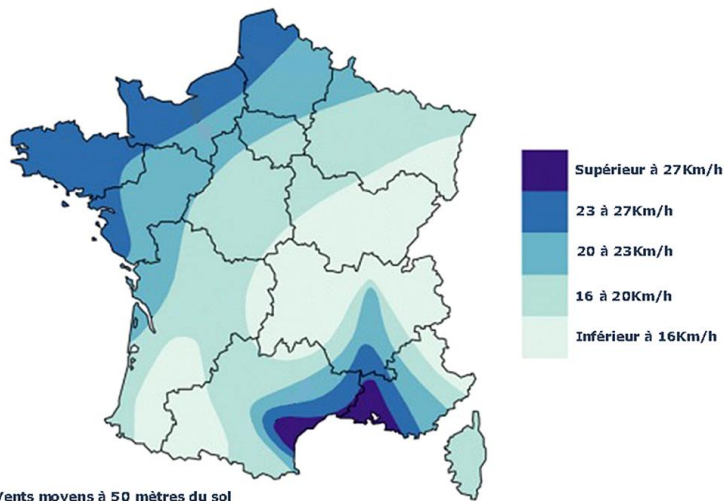


## Enquête publique pour le parc éolien des portes de Champagne II

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

### Je suis contre l'extension du Parc éolien des Portes de Champagne pour les raisons suivantes :

- Il n'y a pas eu de consultation de la population par la Mairie.
- Notre territoire se retrouve ENVAHI par les éoliennes : Nous avons déjà 6 éoliennes sur La Forestière et Les Essarts-le-Vicomte, nous avons la vue sur 3 éoliennes à Nesle-La-Reposte, 9 à Montpothier et Villenauxe, 6 à Escardes et Bouchy avec un projet d'extension de 3 éoliennes sur le territoire de St Bon. Le rapport MRrae pour le parc des Champeaux entre Nesles et les Essarts, avec 6 éoliennes de 200m de haut, vient d'être émis. Un autre promoteur, INTERVENT, a proposé, en réunion publique à la population, un projet entre le hameau de la Chalmelle et le bourg de La Forestière; il est certainement en veille en attendant de tester la docilité de la population à ces machines. **Je dis STOP ça suffit !** Nous contribuons déjà largement à la transition énergétique.
- Une majorité d'éoliennes sont déjà implantées dans le sud -ouest Marnais et bon nombre de projets sont en instruction sur ce territoire.  
Je dénonce la répartition inégale entre les régions (nous sommes au 2<sup>ème</sup> rang dans le Grand Est avec près de 2000 éoliennes implantées, alors que la région Ile De France, voisine de 8 km, ne possède que 50 éoliennes.
- Je dénonce également la répartition inégale entre les départements d'une même région (Marne près de 500 éoliennes implantées et autant en instruction, Haut-Rhin aucune éolienne implantée et aucune en instruction ! Bas Rhin, 13 en service) Il n'y a pas plus de vent dans la Marne que le Bas-Rhin ou les Bouches du Rhône.



- Ces nouvelles éoliennes, plus hautes, plus nombreuses, et de plus pour l'une, plus proche des habitations, vont amplifier le bruit sourd que l'on subit déjà par vent du Nord-Ouest et Ouest. D'ailleurs le promoteur s'est bien gardé d'envisager une étude d'impact avec des vents soufflant NO très impactants pour le village de La forestière, comme le préconisait le rapport MRae... il s'est bien gardé également d'envisager une étude d'impact en supprimant l'éolienne F4 (autre préconisation du rapport Mrae ...L'académie de médecine ne préconise-t-elle pas une distance de 1500 mètres des habitations ? Si cette recommandation était observée, aucune éolienne ne serait implantée entre La Forestière et Les Essarts le Vicomte.
- La forêt de La Traconne, très prisée des randonneurs (pour lesquels j'organise des marches régulièrement sur la commune) et des promeneurs, sur le territoire de La Forestière, subit déjà les désagréments des chenilles processionnaires. Les chauve-souris, nombreuses sur notre secteur en sont les principaux prédateurs. Ces nouvelles éoliennes seraient une atteinte supplémentaire à la biodiversité. D'ailleurs deux éoliennes à moins de 200m des lisières des bois c'est illégal selon les normes EUROBATS.
- Quel mépris pour la population d'étendre ce parc en proposant 3 éoliennes qui avaient été refusées par le préfet en 2011 !

**Je dis STOP à l'envahissement du territoire !**

**STOP à l'encercllement de nos villages !**

Je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire-enquêteur l'expression de ma considération distinguée.